

Direction Générale Des Finances Publiques

Le 30/08/2022

**Direction régionale des Finances Publiques des
Pays de la Loire et de Loire-Atlantique**

Pôle d'évaluation domaniale

4 quai de Versailles
44035 Nantes Cedex 1

téléphone : 02 40 20 75 96
mél. : drfip44.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

La Directrice régionale des Finances publiques

à
Communauté de communes Vie et Boulogne
à l'attention de Monsieur Maxime MARTIN

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Pascal GUELLEC

téléphone : 06 20 79 74 38
courriel : pascal.guellec@dgfip.finances.gouv.fr

Réf. DS: 2022-85003-64678

Réf OSE : 9687138

LETTRE – AVIS DU DOMAINE

Objet : saisine pour prorogation de la valeur vénale fixée par avis n°2020-85003V2508.

Par saisine du 26/08/2022, vous avez sollicité le Pôle d'évaluation domaniale de Nantes aux fins d'obtenir le renouvellement de l'avis précité, devenu obsolète, dans le cadre de la commercialisation de terrains à vocation économique situés sur la commune d'Aizenay.

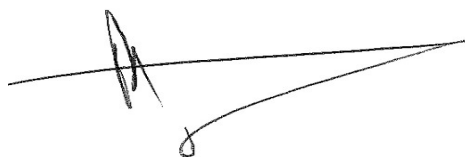
Votre demande ne souligne aucune évolution et/ou modification pouvant tenir lieu de justificatif à une éventuelle évaluation baissière ou haussière.

Ce bien avait été évalué au prix de 1 479 038€ ht hors droits.

Compte tenu de ces éléments contextuels, la valeur vénale résultant de l'évaluation susvisée est reconduite et prorogée pour une durée de *6 mois*.

Pour la Directrice régionale des Finances publiques
et par délégation,

Le Responsable de la Division Domaniale,



Patrick AUTIN,

Envoyé en préfecture le 08/12/2022

Reçu en préfecture le 08/12/2022

Publié le

The logo for SLO (Système de Liaison des Organismes) is displayed in blue and red.

ID : 085-200072882-20221205-DB2022_33-AU

Administrateur des Finances publiques Adjoint

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.